

C'est avec une certaine hésitation, monsieur l'Orateur, que je félicite le ministre de l'Agriculture d'avoir enfin présenté ce bill à la Chambre. J'ai remarqué avec intérêt que depuis notre retour de vacances, les deux premières mesures mises à l'étude sont des mesures d'intérêt agricole—le bill sur la Société du crédit agricole et le bill sur Canagrex. Je reconnais que souvent le ministre déploie beaucoup d'efforts pour la collectivité agricole, mais je pense qu'il manque d'appuis au sein de son caucus et de son parti.

Quand on examine la situation de l'agriculture aujourd'hui, on s'aperçoit que c'est un domaine où les appuis et les encouragements font défaut, monsieur l'Orateur. A l'une des audiences qui a été tenue récemment à Kamloops au sujet de la création d'emplois, un jeune agriculteur a dit: «Si vous plantez une graine aujourd'hui dans le sol et que les conditions climatiques sont favorables, elle poussera naturellement, sans aide ou pratiquement sans aide.» Toutefois, il a poursuivi en disant qu'au Canada, à l'heure actuelle, dans le secteur agricole comme dans le monde des affaires, la conjoncture est assez sombre et qu'il est très difficile de se lancer avec enthousiasme dans la production alimentaire dans de telles conditions. Pourquoi a-t-il fallu dix mois au ministre de l'Agriculture (M. Whelan) pour proposer le bill à l'étude? Il en a été question pour la première fois en février dernier. Il a sans doute fallu dix mois pour le rédiger. Ou lui a-t-il fallu tout ce temps pour convaincre ses collègues du cabinet de le laisser le présenter?

● (1540)

Comme nous l'avons constaté lors de la Conférence des premiers ministres sur l'économie, le gouvernement envisage de s'accrocher à la politique de taux d'intérêt élevés qui est en vigueur depuis déjà quelques mois. Cela prouve clairement aux agriculteurs que le parti libéral du Canada ne s'intéresse pas particulièrement à leur situation. Bien sûr, il est vrai que certaines modifications ont été apportées à la Société du crédit agricole; mais si l'on tient compte des 50 millions de dollars prévus dans le budget du 12 novembre, on se rend compte que ce n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan des difficultés financières que connaissent les agriculteurs. Si l'on considère les taux d'intérêt qu'impose la Société du crédit agricole sur ses prêts, là encore, il apparaît clairement à nos producteurs de denrées alimentaires que le gouvernement ne leur accorde pas une grande priorité. Il est disposé à accorder des prêts à un taux d'intérêt deux fois moindre à des sociétés qui exercent leurs activités à l'étranger. Voilà le genre de choses troublantes qu'apprennent les agriculteurs.

Quelle est donc notre stratégie agricole? Que cherche à faire le gouvernement pour aider les agriculteurs à étendre et développer leurs exploitations? Si nous posions cette question aux agriculteurs, je suppose que leurs réponses seraient très confuses et qu'elles varieraient d'une région à l'autre, car il n'existe aucune stratégie industrielle ou agricole globale pour le Canada.

Comme l'ont signalé des députés qui ont pris la parole avant moi, sur les 115 ambassades, services commerciaux et consulats canadiens éparpillés dans le monde entier, dix seulement comptent des experts en agriculture parmi leur personnel. Que peuvent donc en déduire ceux qui représentent le Canada à l'étranger? Que peuvent en déduire les ressortissants de ces pays quant à la place que le gouvernement accorde à l'agriculture et à la production alimentaire?

### *Société Canagrex—Loi*

Nous savons que le ministre de l'Agriculture a usé de son influence pour permettre aux agriculteurs de profiter du programme d'obligations pour l'expansion de la petite entreprise. Ses collègues du cabinet lui ont cependant coupé l'herbe sous les pieds. Ils ont changé les modalités du programme pour désormais l'appeler le programme d'obligations pour la petite entreprise et l'on offert uniquement à ceux qui sont sur le point de faire faillite. Ce n'est pas ce que les agriculteurs attendaient du budget du 12 novembre. Le nombre des faillites agricoles a augmenté de 18 p. 100 par rapport à l'année dernière et, même l'année dernière, quand le nombre des faillites agricoles et commerciales était déjà plus élevé que la normale. Nous savons aussi que l'entente sur la fixation des prix de l'énergie fera monter en flèche le prix du carburant agricole, des engrais et des pesticides. Est-ce que le gouvernement offre une aide quelconque aux agriculteurs pour compenser ces augmentations? Encore une fois, la réponse est non.

Quand le ministre a parlé de la création de Canagrex en février 1981, il a déclaré que cela ouvrirait de nouveaux horizons au Canada et aux agriculteurs. Le ministre devait doter Canagrex d'un personnel comptant entre 100 et 175 employés et d'un budget de 62 millions de dollars. Cela semblait très attrayant. Nous, du Nouveau parti démocratique, pensions que le gouvernement prenait enfin une mesure importante dans un secteur dont on discutait depuis des années. De fait, c'était très encourageant. Cependant, quand nous avons examiné de plus près le bill, nous avons constaté que le personnel compterait plutôt une douzaine d'employés et que le budget de la société ne serait que d'environ quatre millions de dollars par année. De toute évidence, le ministre de l'Agriculture n'a pas réussi à obtenir que ses collègues du cabinet appuient l'idée de Canagrex.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt ce que le ministre de l'Agriculture a déclaré l'autre jour dans le sud de l'Ontario. Il disait que le Canada deviendrait très bientôt une puissance mondiale importante parce qu'il est en mesure d'exporter des aliments et qu'il est un des greniers du monde, comme le dernier orateur l'a signalé. Je souscris partiellement à cette affirmation, mais j'ai bien peur que nous ne devenions pas une grande puissance au sens traditionnel du terme. Vu qu'il n'y a qu'une demi-douzaine de pays qui soient capables d'exporter de grandes quantités d'aliments, nous pouvons nous rendre compte que le Canada jouera un rôle stratégique important puisque certains pays pourront acheter nos produits alimentaires et que nous pourrions décider d'approvisionner certains plutôt que d'autres.

En théorie, je suis en faveur de Canagrex, mais avant d'aller plus loin j'aimerais relire le passage du bill qui expose ce que c'est que Canagrex. Le paragraphe (1) de l'article 14(1) dit notamment:

Canagrex a pour objet de faire, de faciliter et de promouvoir l'exportation des produits agricoles et alimentaires, ainsi que la prestation de services connexes à l'étranger, en exerçant les pouvoirs financiers et autres prévus par la présente loi. A cette fin, il peut:

acheter des produits agricoles et alimentaires et procéder à toute opération sur eux, notamment conditionnement, transformation, entreposage, expédition, assurance, importation, exportation ou vente;

procéder et contribuer à la promotion de l'usage des produits agricoles et alimentaires canadiens, à l'amélioration de leur qualité, à l'accroissement de leur variété et à la publication de renseignements relatifs à ces activités;

conclure avec des entreprises canadiennes, notamment compagnies, coopératives, offices de commercialisation, associations, ou avec des particuliers installés au Canada des contrats en vue de les représenter en matière de commercia-